



RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE 2020

■ Centrale nucléaire de Saint-Laurent

ÉDITO



En 2020, le groupe EDF a redéfini sa raison d'être et son ambition, réaffirmant l'importance de la neutralité carbone au cœur de ses activités.

Partie prenante de la transition énergétique, la centrale de Saint-Laurent s'inscrit pleinement dans les engagements du groupe EDF.

Cette nouvelle édition de notre rapport Développement Durable vous propose de découvrir comment notre site s'attache à produire une électricité sûre, neutre en CO₂, compétitive et respectueuse de l'environnement. Elle met en lumière les différents partenariats signés et renouvelés en 2020.

Industriel responsable, la centrale de Saint-Laurent fait de la sûreté nucléaire, une priorité absolue aux côtés du respect de l'environnement et de la préservation de la biodiversité.

Employeur engagé, le site assure la sécurité de tous ses intervenants, favorise les compétences et les formations et s'attache à améliorer la qualité de vie au travail.

Acteur incontournable du territoire, la centrale de Saint-Laurent a continué en 2020 et malgré le contexte sanitaire à mettre en place des actions concrètes dans les domaines environnementaux, sociétaux et économiques.

Motif de fierté pour tous les salariés du site de Saint-Laurent, cette dynamique sera poursuivie dans le cadre de notre projet de site 2020-2025.

Je vous souhaite une bonne lecture.

NICOLAS ANDRÉ,

DIRECTEUR DE LA CENTRALE NUCLÉAIRE

EDF DE SAINT-LAURENT

« Construire un avenir énergétique neutre en CO₂ conciliant préservation de la planète, bien-être et développement grâce à l'électricité et à des solutions et services innovants »



1

UN INDUSTRIEL RESPONSABLE

1.1 Le nucléaire, une énergie neutre en CO₂

p. 6

1.2 La sûreté nucléaire, notre priorité absolue

p. 7

1.2.1 Une culture sûreté nucléaire omniprésente

p. 7

1.2.2 Une activité réglementée et contrôlée en permanence

p. 7

1.2.3 Des exercices pour tester nos organisations

p. 8

1.2.4 Les résultats sûreté 2020

p. 9

1.2.5 Le Grand carénage, un programme industriel d'ampleur pour encore améliorer la sûreté

p. 9

1.3 Le respect de l'environnement

p. 10

1.3.1 Le respect et la protection de la nature

p. 10

1.3.2 La maîtrise et la réduction des rejets

p. 11

1.3.3 La réduction et la valorisation des déchets

p. 11

1.3.4 Une certification ISO 14 001 renouvelée

p. 12

1.3.5 Un laboratoire environnement accrédité ISO 17 025

p. 12

1.3.6 L'eau, une ressource préservée

p. 12

1.4 La préservation de la biodiversité

p. 13

1.4.1 De nombreuses espèces autour du site

p. 13

1.4.2 Un collectif mobilisé pour la protection de l'environnement

p. 15

1.4.3 L'enjeu de la mobilité électrique

p. 16

2

UN EMPLOYEUR ENGAGÉ

2.1 La sécurité de tous nos intervenants

p. 18

2.1.1 La santé au travail

p. 18

2.1.2 La radioprotection des intervenants

p. 18

2.1.3 La sécurité et la vigilance partagée

p. 19

2.2 Un employeur tourné vers les compétences et les formations

p. 20

2.2.1 Un recrutement dynamique et constant

p. 20

2.2.2 Un engagement pour la diversité

p. 21

2.2.3 La formation continue des salariés

p. 21

2.2.4 Un espace de formation entièrement opérationnel

p. 22

2.3 Une démarche volontariste de qualité de vie au travail

p. 23

2.3.1 Le bien-être au travail

p. 23

2.3.2 La conciergerie

p. 23

Gestion de la crise sanitaire Covid-19

p. 24

3

UN ACTEUR INCONTOURNABLE DU TERRITOIRE

3.1 Des retombées économiques majeures pour le territoire

p. 26

3.2 Un soutien actif dans le champ associatif local

p. 28

3.2.1 Dans le domaine du social

p. 28

3.2.2 Dans le domaine du sport

p. 29

3.2.3 Dans le domaine de la formation

p. 30

3.2.4 Dans le domaine culturel

p. 30

3.2.5 Dans le domaine agricole

p. 31

3.3 Des actions d'information régulières au public

p. 32

3.3.1 La Commission locale d'information

p. 32

3.3.2 Une information du public en toute transparence

p. 32

3.3.3 Le Centre d'information du public vous accueille

p. 33

3.3.4 Les événements grand public

p. 34



LA CENTRALE NUCLÉAIRE DE SAINT-LAURENT

La centrale nucléaire de Saint-Laurent est située sur la commune de Saint-Laurent-Nouan, dans le département du Loir-et-Cher. Composée de 2 unités, elle produit en moyenne 12 TWh par an, soit plus de 3 % de la production nucléaire française (ce qui couvre les 2/3 des besoins en électricité de la région Centre Val-de-Loire).

781 salariés et près de 350 partenaires industriels œuvrent à la production en toute sûreté et sécurité d'une électricité compétitive et faiblement émettrice de CO₂. Lors des arrêts pour maintenance, 600 à 2000 intervenants viennent appuyer les équipes du site.

Les 56 réacteurs français actuellement en exploitation appartiennent à la même technologie, appelée « réacteur à eau pressurisée » (REP). Elle a été déployée dans l'hexagone entre 1977 et 1999. La centrale de Saint-Laurent fait donc partie d'un parc standardisé qui mutualise les ressources d'ingénierie, d'exploitation et de maintenance et dispose d'un retour d'expérience important, applicable à l'ensemble des sites.

Le site de Saint-Laurent abrite également deux réacteurs appartenant à la filière Uranium naturel graphite gaz (UNGG) mis en service en 1969 et 1971, ils ont été arrêtés en 1990 et 1992. Ces deux réacteurs sont en cours de déconstruction.



EN
2020

le parc nucléaire
français
a produit

335,2
TWh

En 2020,
la centrale de
Saint-Laurent a produit

11,7 TWh

soit plus de 3 % de la
production nucléaire
française d'EDF.



1



UN INDUSTRIEL responsable

P. 6

1.1 Le nucléaire, une énergie neutre en CO₂

P. 7 à 9

1.2 La sûreté nucléaire, notre priorité absolue

P. 10 à 12

1.3 Le respect de l'environnement

P. 13 à 16

1.4 La préservation de la biodiversité

- 1.1 Le nucléaire, une énergie neutre en CO₂
- 1.2 La sûreté nucléaire, notre priorité absolue
- 1.3 Le respect de l'environnement
- 1.4 La préservation de la biodiversité



12 g

de CO₂ émis par kWh produit

contre 490 g pour le gaz
et 820 g pour le charbon

Source : GIEC

1.1 LE NUCLÉAIRE, UNE ÉNERGIE NEUTRE EN CO₂

L'énergie est de plus en plus décentralisée, décarbonée et numérique. Le client est devenu acteur de sa production, de ses économies d'énergie et de sa consommation. Vent, soleil, mer : les ressources pour produire de l'électricité se diversifient, sont renouvelables et respectueuses de la nature. Pour assurer sa sécurité énergétique, la France dispose d'une énergie pilotable et disponible 24h sur 24 : le nucléaire.

En France, la production nucléaire est flexible et s'adapte aux variations de la demande. Elle est ainsi un complément faiblement émetteur en CO₂ indispensable au développement des énergies renouvelables dites intermittentes.

- 1.1 Le nucléaire, une énergie neutre en CO₂
- 1.2 La sûreté nucléaire, notre priorité absolue
- 1.3 Le respect de l'environnement
- 1.4 La préservation de la biodiversité

1.2 LA SÛRETÉ NUCLEAIRE, NOTRE PRIORITÉ ABSOLUE

1.2.1 ► UNE CULTURE SÛRETÉ NUCLEAIRE OMNIPRESENTE

La culture sûreté repose sur le professionnalisme des équipes formées en permanence à la rigueur d'exploitation, la qualité et la régularité de la maintenance pour garantir la fiabilité des installations, mais aussi sur les contrôles et le suivi des réglementations.

La centrale de Saint-Laurent dispose d'une équipe en charge de la sûreté comptant 14 auditeurs et ingénieurs qui s'assurent au quotidien du respect des règles de sûreté encadrant l'exploitation de la centrale nucléaire. En dehors des heures ouvrables, 24 heures sur 24, des salariés en astreinte peuvent être sollicités pour intervenir sur le site.



1.2.2 ► UNE ACTIVITÉ RÉGLEMENTÉE ET CONTRÔLÉE EN PERMANENCE

Comme toutes les centrales nucléaires d'EDF, la centrale de Saint-Laurent est soumise aux contrôles de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), qui assure, en toute indépendance au nom de l'Etat, le contrôle de la sûreté nucléaire et de la radioprotection pour protéger les travailleurs, les riverains et l'environnement des risques liés à l'exploitation nucléaire.

L'ASN contrôle ainsi, lors d'inspections programmées ou inopinées, les installations nucléaires de base, depuis leur conception jusqu'à leur démantèlement, les équipements sous pression spécialement conçus pour ces installations, la gestion des déchets radioactifs ainsi que les transports des substances radioactives.

En 2020, 30 inspections ont été réalisées au sein de la centrale de Saint-Laurent, dont 10 de manière inopinée. Les lettres faisant suite à ces inspections sont publiées sur le site internet (www.asn.fr). La centrale dispose alors de deux mois pour répondre aux remarques et exposer, si besoin, les actions mises en place.



- 1.1 Le nucléaire, une énergie neutre en CO₂
- 1.2 La sûreté nucléaire, notre priorité absolue
- 1.3 Le respect de l'environnement
- 1.4 La préservation de la biodiversité

1.2.3 ➔ DES EXERCICES POUR TESTER NOS ORGANISATIONS

En 2020, 8 exercices ont été organisés à la centrale de Saint-Laurent pour tester l'efficacité des dispositifs d'alerte et la gestion technique des accidents. La probabilité d'accidents reste extrêmement faible en raison des multiples dispositions prises à la conception et en exploitation. Pour autant, la gestion des risques passe par la mise en place de plans d'urgence, impliquant l'exploitant et les pouvoirs publics, et permettant de faire face à tout type de situation :

- Le Plan d'appui et de mobilisation (PAM), sous la responsabilité d'EDF, pour traiter des situations complexes et anticiper leur dégradation.

- Le Plan d'urgence interne (PUI), sous la responsabilité d'EDF.

- Le Plan particulier d'intervention (PPI), sous la responsabilité du préfet et des pouvoirs publics afin de prendre les mesures nécessaires pour protéger les populations et l'environnement en cas de risque de rejets. Depuis 2019, les plans particuliers d'intervention présents autour des 19 centrales nucléaires sont étendus de 10 à 20 km. Pour le site de Saint-Laurent, 76 communes sont dorénavant concernées.

Des exercices incendie sont également organisés avec le Service départemental d'incendie et de secours de Loir-et-Cher (SdlS 41).

Le site entretient des échanges réguliers avec les sapeurs-pompiers ainsi qu'avec le Peloton spécialisé de protection de la gendarmerie (PSPG) dédié à la sécurité de la centrale.



CAMPAGNE DE DISTRIBUTION DE COMPRIMÉS D'IODE

La sixième campagne de distribution de comprimés d'iode autour des centrales nucléaires débutée en 2019, s'est poursuivie en 2020. Elle concernait les habitants et les établissements recevant du public des communes situées dans le rayon de 10 à 20 kilomètres autour des 19 centrales nucléaires françaises.

Pendant la première phase, les riverains concernés étaient invités à retirer les comprimés d'iode dans les pharmacies partenaires. La deuxième phase, lancée début 2021, vise à adresser par voie postale les comprimés aux foyers identifiés ne les ayant pas retirés en pharmacie. Pour en savoir plus sur cette campagne, consultez le site www.distribution-iode.com.

- 1.1 Le nucléaire, une énergie neutre en CO₂
- 1.2 La sûreté nucléaire, notre priorité absolue
- 1.3 Le respect de l'environnement
- 1.4 La préservation de la biodiversité

1.2.4 ➔ LES RÉSULTATS SÛRETÉ 2020

En 2020, la centrale de Saint-Laurent a déclaré 29 événements significatifs sûreté de niveau 0 (sur l'échelle INES*) auprès de l'ASN.
2 arrêts automatiques réacteur (AAR) sont survenus au cours de l'année.

Chaque année, conformément aux articles L. 125-15 et L. 125-16 du Code de l'environnement, la centrale publie un rapport appelé « Rapport annuel d'information du public relatif aux installations nucléaires de base de Saint-Laurent » dans lequel sont développés les principaux résultats concernant la sûreté, la radioprotection et l'environnement de la centrale pour l'année. Ce document est consultable sur le site internet de la centrale :

<https://edf.fr/saint-laurent-des-eaux>

* INES : International nuclear event scale

1.2.5 ➔ LE GRAND CARÉNAGE, UN PROGRAMME INDUSTRIEL D'AMPLEUR POUR ENCORE AMÉLIORER LA SÛRETÉ

EDF mène un important programme de modernisation visant à prolonger la durée de fonctionnement de ses centrales au-delà de 40 ans afin de répondre aux besoins énergétiques de la France dans les décennies à venir.

À Saint-Laurent, ce programme appelé « Grand carénage » couvre la période 2015 à 2030 et a pour principaux objectifs le remplacement de certains gros composants, la poursuite de l'intégration de modifications visant à améliorer la sûreté suite au retour d'expérience de l'accident de Fukushima et la démonstration de la résistance des matériels au-delà de 40 ans.

Au-delà des aspects techniques, la centrale de Saint-Laurent anticipe également les aspects logistiques nécessaires à l'accueil dans les meilleures conditions des près de 2000 intervenants supplémentaires lors des visites décennales prévues en 2022 et 2025.

2 Diesels d'ultime secours (DUS) ont été mis en service en décembre 2018 à la centrale de Saint-Laurent, qui était tête de série pour le parc nucléaire français. Ils font partie de l'ensemble des dispositions complémentaires demandées, à la suite de l'accident de Fukushima, par l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN). Avec ces DUS, le site dispose d'alimentations électriques de secours supplémentaires.



1.1 Le nucléaire, une énergie neutre en CO₂

1.2 La sûreté nucléaire, notre priorité absolue

1.3 Le respect de l'environnement

1.4 La préservation de la biodiversité

1.3 LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

1.3.1 ▶ LE RESPECT ET LA PROTECTION DE LA NATURE

La recherche d'amélioration continue en matière de respect de l'environnement constitue un engagement majeur pour tous les salariés de la centrale de Saint-Laurent.

Les impacts potentiels des centrales nucléaires – radioactivité, chaleur, bruit, rejets chimiques, impact esthétique – ont été pris en compte dès leur conception. Préalablement à la construction des centrales, EDF a réalisé, pour chacun de ses sites, un bilan radio-écologique initial qui sert de référence pour les analyses effectuées tout au long de l'exploitation.

Le programme de surveillance de l'environnement est établi conformément à la réglementation. Il fixe la nature, la fréquence, la localisation des différents prélèvements réalisés, ainsi que les analyses à effectuer. Sa stricte application fait l'objet de visites et inspections programmées ou inopinées de la part de l'ASN qui réalise des expertises indépendantes.

Des stations de mesures réparties sur le site de la centrale, aux abords et à quelques kilomètres, permettent d'analyser l'impact éventuel de la centrale sur l'environnement. Pour ce faire, chaque matin, lors d'une tournée « environnement » effectuée en véhicule électrique, des données sont relevées (mesures de la Loire – hauteur, débit, analyses physico-chimiques – contrôles de la radioactivité de l'air), puis analysées au laboratoire du service chimie environnement. Toutes ces données sont ensuite envoyées à l'ASN dans le cadre de l'application de la réglementation.

En 2020, 4 200 prélèvements menant à 12 000 analyses ont ainsi été réalisés pour contrôler les rejets et leur impact sur l'environnement. Ces mesures permettent de s'assurer que les limites réglementaires de rejets, issues de l'étude d'impact du site, sont bien respectées. La centrale publie mensuellement les résultats de cette surveillance de l'environnement dans sa lettre externe, téléchargeable sur son site internet <https://www.edf.fr/saint-laurent-des-eaux>. Ces résultats sont également consultables sur le site internet du réseau national des mesures de la radioactivité de l'environnement : <https://www.mesure-radioactivite.fr>



4 200
PRÉLÈVEMENTS &
12 000
ANALYSES
réalisés en 2020



1.1 Le nucléaire, une énergie neutre en CO₂

1.2 La sûreté nucléaire, notre priorité absolue

1.3 Le respect de l'environnement

1.4 La préservation de la biodiversité

1.3.2 → LA MAÎTRISE ET

LA RÉDUCTION DES REJETS

L'exploitation de la centrale de Saint-Laurent entraîne, comme la plupart des activités industrielles, une production d'effluents liquides et gazeux qui sont collectés, triés et traités. Ces rejets sont soumis à une réglementation et des contrôles internes et externes stricts. Ils respectent des limites fixées dans le cadre d'arrêtés de rejets pris par les pouvoirs publics.

En 2020, les rejets de la centrale sont toujours restés en dessous des limites autorisées.

Les mesures réalisées par des organismes indépendants reconnus (IRSN, Subatech) dans le cadre du rapport radio-écologique du site confirment ces données et montrent que les conséquences de l'exploitation de la centrale sur l'environnement sont limitées et conformes à l'étude d'impact environnemental du site.

Pour minimiser l'impact de ses activités sur l'environnement, EDF a mis en œuvre une démarche volontariste de traitement de ses effluents radioactifs pour réduire l'activité rejetée à une valeur aussi basse que raisonnablement possible.

1.3.3 → LA RÉDUCTION ET LA

VALORISATION DES DÉCHETS

Des actions sont engagées pour diminuer le volume des déchets faiblement actifs stockés sur site. Un détecteur à rayons X a été installé en 2015, afin de mieux contrôler les sacs de déchets avant leur expédition.

Chaque année, la centrale expédie plus de 25 % de ses colis de déchets radioactifs à l'Agence nationale des déchets radioactifs (Andra) pour un stockage en surface.

Les déchets générés par la centrale de Saint-Laurent sont classifiés en deux catégories : les déchets conventionnels et les déchets radioactifs.

• Les déchets conventionnels :

5 816 tonnes de déchets conventionnels ont été évacués en 2020, dont 93 % ont pu être valorisés.

• Les déchets radioactifs :

745 colis ont été évacués en 2020 vers les différents sites de traitement ou de stockage appropriés (Centraco et Andra).

Selon la durée de vie des éléments radioactifs contenus et le niveau d'activité radiologique qu'ils présentent, les déchets sont classés en plusieurs catégories. On distingue les déchets « à vie courte » des déchets « à vie longue » en fonction de leur période (une période s'exprime en années, jours, minutes ou secondes. Elle quantifie le temps au bout duquel l'activité radioactive initiale du déchet est divisée par deux).

Les déchets « à vie courte »

Tous les déchets dits « à vie courte » ont une période inférieure ou égale à 31 ans. Ils bénéficient de solutions de gestion industrielles définitives dans les centres spécialisés de l'Andra situés dans l'Aube à Morvilliers (déchets de très faible activité) ou Soulaïnes (déchets de faible à moyenne activité à vie courte).

Les déchets « à vie longue »

Les déchets dits « à vie longue » ont une période supérieure à 31 ans. Ils sont générés : par le traitement du combustible nucléaire usé effectué dans l'usine ORANO de La Hague, dans la Manche, par la mise au rebut de certaines pièces métalliques issues des réacteurs et par la déconstruction des centrales d'ancienne génération.



EN 2020

93%

DES DÉCHETS
CONVENTIONNELS

ont été valorisés



1.1 Le nucléaire, une énergie neutre en CO₂

1.2 La sûreté nucléaire, notre priorité absolue

1.3 Le respect de l'environnement

1.4 La préservation de la biodiversité

1.3.4 ➤ UNE CERTIFICATION**ISO 14 001 RENOUVELÉE**

La centrale nucléaire de Saint-Laurent est certifiée ISO 14 001 depuis 2002 et a passé avec succès les différents audits de renouvellement.

La norme ISO 14 001 concerne l'ensemble du personnel de la centrale EDF et ses partenaires industriels. Basée sur le principe d'amélioration continue, elle a pour objectif d'aider les entreprises à gérer l'impact de leurs activités sur l'environnement et à démontrer l'efficacité de leur gestion.

1.3.5 ➤ UN LABORATOIRE**ENVIRONNEMENT ACCRÉDITÉ****ISO 17 025**

Le laboratoire environnement de la centrale de Saint-Laurent est accrédité par le Cofrac (Comité français d'accréditation) depuis 2007. L'accréditation Cofrac reconnaît un système qualité conforme à la norme internationale ISO 17 025 qui spécifie les « exigences générales concernant la compétence des laboratoires d'étalonnage et d'essais ». Tous les 12 à 15 mois, le laboratoire est soumis à des audits de suivi, l'audit de renouvellement intervenant tous les quatre ans.

Après le succès de l'audit de surveillance du Cofrac d'octobre 2015, un nouvel audit s'est déroulé en septembre 2020. Les auditeurs ont confirmé que le laboratoire maintenait la compétence technique relative à la portée de l'accréditation. Ils ont également pu apprécier l'application et l'amélioration de l'efficacité du système de management de la qualité.

1.3.6 ➤ L'EAU, UNE RESSOURCE**PRÉSERVÉE**

L'eau est une ressource essentielle et indispensable au fonctionnement des centrales nucléaires de production d'électricité : optimiser sa gestion est donc une préoccupation majeure pour EDF. Que cette eau soit prélevée en mer ou dans un cours d'eau, son utilisation est strictement réglementée et contrôlée par les pouvoirs publics.

Quand la centrale produit, l'eau prélevée est utilisée pour son refroidissement et, ensuite, restituée à la Loire à une température légèrement supérieure (maximum 1°C). Il existe des limites réglementaires à ne pas dépasser pour ne pas favoriser un réchauffement trop important des eaux de la Loire. Si ces conditions n'étaient pas respectées, la production serait diminuée ou tout simplement suspendue.



1.1 Le nucléaire, une énergie neutre en CO₂

1.2 La sûreté nucléaire, notre priorité absolue

1.3 Le respect de l'environnement

1.4 La préservation de la biodiversité

1.4 LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

La préservation de la biodiversité est considérée comme un des enjeux majeurs de la protection de l'environnement au niveau mondial, car la variété des espèces vivantes de la planète s'érode de plus en plus en raison des activités humaines. De par son activité de producteur d'électricité, EDF utilise les espaces naturels terrestres et aquatiques. Ses installations, comme les centrales nucléaires, sont très dépendantes de la nature et de ses ressources que sont l'eau, l'air et le sol.

Au-delà du respect des lois et des règlements en vigueur, EDF réalise des actions visant à réduire

autant que possible l'impact de ses installations sur les écosystèmes. La prise en considération de ces questions à EDF se construit autour de sa politique « biodiversité » élaborée en 2006. Cette politique est fondée sur trois axes :

- La connaissance des écosystèmes notamment par des études de terrain.
- La minimisation des impacts des ouvrages de production d'électricité.
- La formation du personnel aux enjeux liés à la biodiversité et l'information du public.

1.4.1 ➤ DE NOMBREUSES

ESPÈCES AUTOUR DU SITE

Lors du dernier état des lieux de la faune et de la flore présentes sur les différentes emprises du site en 2018, plus de 38 espèces d'oiseaux ont été recensées. Parmi elles, des espèces protégées comme le balbuzard pêcheur et l'orchis pyramidal vivent autour de la centrale.

ZOOM SUR LES FAUCONS PÈLERINS

Un couple de faucons a naturellement installé son nid depuis 2011 sur une des deux unités en déconstruction du site. C'est le seul endroit recensé par la Ligue de protection des oiseaux (LPO 41) en Loir-et-Cher. L'espèce est protégée en France et en Europe, et en danger d'extinction sur la liste rouge des espèces menacées en Centre Val de Loire. Chaque année, au début du printemps, les faucons viennent lors de la période de ponte. En 2020, le couple a donné naissance à 4 fauconneaux.



- 1.1 Le nucléaire, une énergie neutre en CO₂
- 1.2 La sûreté nucléaire, notre priorité absolue
- 1.3 Le respect de l'environnement
- 1.4 La préservation de la biodiversité

ZOOM SUR LES RUCHES

Dans le cadre d'un partenariat local avec un producteur Bio « Api planète », la centrale de Saint-Laurent a fait installer en avril 2019, 4 ruches comptant près de 200 000 abeilles près de son plan d'eau. Un partenariat qui illustre la compatibilité de notre activité industrielle avec la biodiversité en limite immédiate d'une zone classée Natura 2000 et ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique).

En 2020, les abeilles ont produit 90 kg de miel.

Afin de répondre aux enjeux environnementaux et préserver la biodiversité, la centrale de Saint-Laurent est équipée depuis plusieurs années d'une passe à poissons qui a été rénovée en 2000



ZOOM SUR LES BREBIS SOLOGNOTES

En 2020, la centrale de Saint-Laurent s'engage dans l'éco-pâturage et accueille 11 brebis et 9 agneaux dans le cadre d'un partenariat avec Achille de Sparre, berger et dirigeant de l'Herbe et l'assiette. La brebis solognote est une race originale et protégée, et l'engagement d'Achille de Sparre dans la sauvegarde et la valorisation de races agricoles françaises menacées de disparition a été salué par un prix au salon national de l'agriculture 2020.

Entretenir les espaces verts du site, mettre à disposition des herbages non utilisés, favoriser la biodiversité, encourager la production locale et réduire notre bilan carbone sont autant d'avantages non exhaustifs à l'éco-pâturage.

1.1 Le nucléaire, une énergie neutre en CO₂

1.2 La sûreté nucléaire, notre priorité absolue

1.3 Le respect de l'environnement

1.4 La préservation de la biodiversité

1.4.2 → UN COLLECTIF**MOBILISÉ POUR****LA PROTECTION DE
L'ENVIRONNEMENT**

La centrale œuvre quotidiennement pour que ses salariés agissent positivement pour préserver l'environnement grâce à la mise en place d'actions concrètes.

Pour l'entretien de ses espaces verts, la centrale fait exclusivement appel aux Ateliers du Grain d'or, un Établissement et service d'aide par le travail (ESAT) basé à Blois (41).

Le recyclage est favorisé dans l'ensemble des bâtiments administratifs où des poubelles de tri sélectif individuelles ont été installées dans les bureaux des salariés et partenaires permanents.



L'accompagnement des salariés dans cette démarche de recyclage au quotidien se poursuit jusqu'au restaurant d'entreprise. Depuis novembre 2017, en complément du tri habituel, les salariés sont encouragés à isoler les biodéchets de leur plateau dans un bac de tri spécifique. Chaque mois, près d'une tonne de biodéchets sont ainsi valorisés en compost et en biogaz.

Début 2020, avec l'appui du service logistique, déchets et environnement, la centrale a offert à l'ensemble des salariés d'EDF et d'entreprises partenaires des gobelets réutilisables. Avec cette action, la centrale s'engage à réduire les déchets à la source et diminuer son impact carbone.

**COLLECTE DE MÉGOTS ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE**

Depuis juin 2020, les mégots de cigarettes du site ne sont plus mélangés aux autres déchets en vue d'être incinérés. Ils sont collectés séparément, recyclés et transformés en mobilier urbain par MéGo!, une société spécialisée. Nous évitons ainsi l'incinération de 120 kg de déchets à l'année et favorisons une démarche d'économie circulaire.

SUR LE SITE
120 000

MÉGOTS

sont collectés tous les 3 mois.
Pour fabriquer un banc,
30 000 mégots sont
nécessaires.

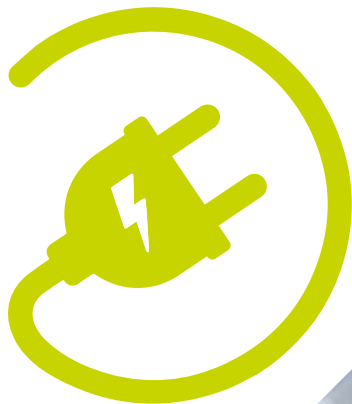


1.1 Le nucléaire, une énergie neutre en CO₂

1.2 La sûreté nucléaire, notre priorité absolue

1.3 Le respect de l'environnement

1.4 La préservation de la biodiversité



1.4.3 → L'ENJEU DE LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

Le groupe EDF est fortement engagé dans la promotion du véhicule électrique pour accompagner ses clients et ses salariés vers des modes de mobilité durables participant aux objectifs de réduction de CO₂ et de lutte contre la pollution. Le site de Saint-Laurent s'inscrit tout naturellement dans ce projet.



▶ En partenariat avec le concessionnaire KIA à Blois

2

VÉHICULES ÉLECTRIQUES
DÉDIÉS À LA TOURNÉE
ENVIRONNEMENT

4

BORNES UNIVERSELLES À
« CHARGE ACCÉLÉRÉE »

18

VÉHICULES ÉLECTRIQUES
SUR LE SITE

56

BORNES DE
« CHARGE CLASSIQUE »



2



UN EMPLOYEUR engagé

P 18 à 19

2.1 La sécurité de tous
nos intervenants

P 20 à 22

2.2 Un employeur tourné vers les
compétences et les formations

P 23 à 24

2.3 Une démarche volontariste
de qualité de vie au travail

2.1 La sécurité de tous nos intervenants

2.2 Un employeur tourné vers les compétences et les formations

2.3 Une démarche volontariste de qualité de vie au travail



Le dosimètre est un instrument de mesure d'exposition à un rayonnement

2

DOSIMÈTRES PAR SALARIÉ

Un dosimètre passif et un dosimètre actif



LE MILLISIEVERT

mSv

Unité utilisée pour estimer l'effet du rayonnement sur l'homme



2.1 LA SÉCURITÉ DE TOUS NOS INTERVENANTS

2.1.1 ▶ LA SANTÉ AU TRAVAIL

Le service de santé au travail de la centrale de Saint-Laurent assure le suivi médical de l'ensemble des salariés EDF. Le rôle essentiel du médecin du travail est de prévenir et surveiller les risques professionnels. Pour les salariés travaillant en zone contrôlée, une visite médicale est obligatoire tous les ans.

2.1.2 ▶ LA RADIOPROTECTION DES INTERVENANTS

La protection des intervenants susceptibles d'être exposés aux rayonnements ionisants dans les centrales nucléaires est une priorité pour EDF. Qu'ils soient salariés d'EDF ou d'entreprises partenaires, ils bénéficient tous des mêmes conditions de radioprotection. L'objectif est de s'assurer que l'exposition aux rayonnements est la plus faible possible pour tous.

2.1 La sécurité de tous nos intervenants

2.2 Un employeur tourné vers les compétences et les formations

2.3 Une démarche volontariste de qualité de vie au travail

2.1.3 ▶ LA SÉCURITÉ ET LA VIGILANCE PARTAGÉE

La centrale porte une attention particulière à la sécurité des personnes intervenant sur ses installations en exploitation, qu'elles soient employées par EDF ou par des entreprises partenaires, comme lors des opérations de maintenance.

La réglementation française impose une limite d'exposition annuelle à ne pas dépasser pour les travailleurs intervenants en zone nucléaire. Elle s'élève à 20 mSv sur 12 mois glissants.

En 2020, à la centrale de Saint-Laurent, aucun intervenant n'a dépassé 10 mSv.

Les niveaux d'exposition, enregistrés par les outils de mesures appelés dosimètres dont sont obligatoirement équipés tous les intervenants, sont mensuellement transmis à l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN), organisme indépendant en charge de la surveillance des travailleurs exposés aux rayonnements ionisants. Le bilan de cette surveillance est publié chaque année sur le site de l'IRSN et dans le rapport annuel de l'ASN.

Par ailleurs, en 2020, le site a déclaré 4 événements relatifs à la radioprotection, classés au niveau 0 de l'échelle INES. Aucun de ces événements n'a eu de conséquence sur la santé des travailleurs.

Des efforts constants de prévention des risques permettent de diminuer le taux de fréquence des accidents. A la centrale de Saint-Laurent, ce taux, défini comme le nombre d'accidents avec arrêt de travail par million d'heures travaillées, s'établit à 3,5 en 2020. EDF accompagne ses équipes via un dispositif renforcé de formation, de sensibilisation aux risques spécifiques liés aux interventions et de vigilance partagée.



- 2.1 La sécurité de tous nos intervenants
- 2.2 Un employeur tourné vers les compétences et les formations
- 2.3 Une démarche volontariste de qualité de vie au travail

2.2 UN EMPLOYEUR TOURNÉ VERS LES COMPÉTENCES ET LES FORMATIONS

2.2.1 ► UN RECRUTEMENT DYNAMIQUE ET CONSTANT

Tout en continuant à améliorer ses performances, la centrale de Saint-Laurent prépare l'avenir, notamment via le renouvellement des compétences.

En 2020, 31 salariés ont été recrutés à la centrale. Pour favoriser l'insertion professionnelle, la centrale a développé des partenariats avec des établissements scolaires et universitaires de la région.

En 2020, 50 alternants ont été accueillis sur site. 31 stagiaires sont également formés chaque année au sein de la centrale, principalement dans les domaines

de la maintenance, du contrôle industriel, de l'électrotechnique, de la chaudronnerie, de la mécanique, etc. Les tuteurs de ces jeunes les accompagnent pour obtenir un diplôme reconnu, acquérir des compétences et transmettre leur savoir.



2.1 La sécurité de tous nos intervenants

2.2 Un employeur tourné vers les compétences et les formations

2.3 Une démarche volontariste de qualité de vie au travail

2.2.2 ▶ UN ENGAGEMENT POUR LA DIVERSITÉ

Depuis 2008, le groupe EDF organise le Diversity Day, une journée visant à sensibiliser les salariés contre toute forme de discrimination et à valoriser l'acceptation des différences comme gage de richesse, de progrès et de performance.

En 2020, le Diversity Day s'est adapté et digitalisé pour prendre la forme d'un e-learning « Vivre ensemble la diversité ».

La centrale de Saint-Laurent s'engage tout au long de l'année pour l'insertion des personnes en situation de handicap dans le monde du travail. Ainsi, le site de Saint-Laurent emploie 40 salariés RQTH (Reconnaissance qualité travailleur handicapé).



2.2.3 ▶ LA FORMATION CONTINUE DES SALARIÉS

L'académie des métiers « savoirs communs » accueille chaque année une trentaine de nouveaux venus dans le nucléaire. Ce cursus de professionnalisation vise à favoriser l'intégration des nouveaux arrivants et permet d'obtenir les habilitations de base, communes à tous les métiers, essentielles pour travailler sur un site nucléaire : les habilitations électriques, la sûreté qualité, la sécurité, l'incendie et la radioprotection.

Des académies métiers complètent le cursus initial en permettant aux nouveaux embauchés d'acquérir les connaissances et les gestes spécifiques indispensables à l'exercice de leur emploi.

En 2020, les salariés de la centrale de Saint-Laurent ont consacré 51 000 heures à leur formation dont environ 1 290 heures sur simulateur (réplique exacte de la salle de commande) afin de s'entraîner à faire face à tous types de situations, de la plus simple à la plus complexe.



- 2.1 La sécurité de tous nos intervenants
- 2.2 Un employeur tourné vers les compétences et les formations
- 2.3 Une démarche volontariste de qualité de vie au travail



2.2.4 ▶ UN ESPACE DE FORMATION ENTIÈREMENT OPÉRATIONNEL

La majorité des formations peut être réalisée au campus formation du site de Saint-Laurent. Accessible à l'ensemble des salariés EDF et entreprises partenaires, il comprend un chantier école, un espace maquettes, un simulateur de conduite, réplique exacte des salles de commande ainsi que des salles de formation. L'objectif est de reproduire un environnement le plus proche possible des conditions réelles d'exploitation pour réaliser des recyclages, des entraînements avant d'intervenir sur l'installation.



1 051
HEURES

de formation à
l'espace maquette

2.1 La sécurité de tous nos intervenants

2.2 Un employeur tourné vers les compétences et les formations

2.3 Une démarche volontariste de qualité de vie au travail

2.3 UNE DÉMARCHE VOLONTARISTE DE QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

2.3.1 ▶ LE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

Pour renforcer la qualité de vie au travail, le site propose un certain nombre d'activités durant la pause méridienne tels que des cours de pilates ou des cours de fitness. Elle met à disposition une salle de sport et une salle de repos. Ces activités ont été suspendues suite au contexte sanitaire.

La centrale met également à disposition de ses salariés un plan d'eau pour la pêche, le ski nautique et la voile.

2.3.2 ▶ LA CONCIERGERIE

La centrale de Saint-Laurent offre depuis 2015 à tous les salariés EDF et partenaires industriels un service de conciergerie afin d'améliorer leur quotidien et de concilier vie professionnelle et vie personnelle.

Les services proposés sont : listing d'hébergements, cordonnerie, lavage et repassage du linge, relais postal, commande de pain et viennoiseries, paniers de fruits et légumes, produits frais et locaux, boutique de produits régionaux...



1200

ventes ont été réalisées via le service de conciergerie en 2020



GESTION DE LA CRISE SANITAIRE COVID-19

L'année 2020 a fortement été marquée par la crise sanitaire. Le site a concilié la protection des salariés et sa mission de service public de production d'électricité à court et moyen termes. Un protocole sanitaire a été établi dès le début de la crise et adapté aux nouvelles mesures gouvernementales et remontées des salariés au fil de l'année. Les équipes ont continué de se mobiliser chaque jour pour poursuivre le programme industriel du site et faire face aux enjeux de production d'électricité. En 2020, 11,7 TWh ont été produits à la centrale de Saint-Laurent.

Sur les deux arrêts pour maintenance programmés en 2020, un seul a été réalisé sur l'unité de production n°1. Près de 650 intervenants d'entreprises partenaires ont été mobilisés lors de cet arrêt pour simple rechargement. Dans le contexte de la crise sanitaire, EDF a adapté le programme d'arrêts pour maintenance de l'ensemble des centrales du parc nucléaire. Cela a notamment entraîné le report en 2021 de l'arrêt pour maintenance de type visite partielle de l'unité de production n°2 de la centrale de Saint-Laurent, initialement prévu au second semestre 2020.





3

Un acteur incontournable du territoire

P 26

3.1 Des retombées économiques majeures pour le territoire

P 28 à 31

3.2 Un soutien actif dans le champ associatif local

P 32 à 34

3.3 Des actions d'information régulières au public

3.1 Des retombées économiques majeures pour le territoire

3.2 Un soutien actif dans le champ associatif local

3.3 Des actions d'information régulières au public

3.1 DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES MAJEURES POUR LE TERRITOIRE



38,6

MILLIONS D'EUROS

de contribution à
la fiscalité locale

La centrale de Saint-Laurent conforte sa dynamique partenariale avec ses différentes parties prenantes locales afin de faire de son programme industriel un vecteur de croissance territoriale reconnu de tous. Elle va connaître dans les prochaines années, une activité intense avec un programme industriel dense dont les deux visites décennales prévues en 2022 et 2025 seront le point d'orgue. Elles engendreront naturellement des retombées économiques importantes pour le territoire.

En 2020, les marchés passés avec les entreprises locales pour l'exploitation et la maintenance représentent 22,2 millions d'euros sur les 60,8 millions dépensés. La centrale contribue aussi à la fiscalité locale à hauteur de 38,6 millions d'euros, dont 6,5 millions d'euros pour la seule taxe foncière.

3.1 Des retombées économiques majeures pour le territoire

3.2 Un soutien actif dans le champ associatif local

3.3 Des actions d'information régulières au public

LE GRAND CARÉNAGE

Le Grand carénage vise à permettre la prolongation du parc nucléaire français jusqu'à cinquante ans et couvre la période de 2015 à 2030. L'investissement pour le site de Saint-Laurent est estimé au-delà du milliard d'euros, dont une partie significative bénéficiera directement au tissu économique local.

Ce programme entraînera plus de 250 recrutements EDF et partenaires industriels d'ici 2021 principalement dans les domaines de la logistique nucléaire, la métallurgie, la mécanique, l'électricité et l'échafaudage/calorifuge.

Dans le cadre du programme Grand carénage, une Instance de concertation et de coordination (ICC) a été créée dans le Loir-et-Cher sous l'égide du préfet le 26 octobre 2018, associant EDF, l'Etat, les Communautés de communes Beauce-Val de Loire et Grand-Chambord, et les acteurs économiques locaux.

L'objectif est double : assurer le bon déroulement de ce programme industriel, et favoriser le développement économique du territoire en développant notamment, la part des marchés passés localement et le recrutement dans le Loir-et-Cher.

Pour cela, quatre groupes de travail ont été progressivement mis en place : appui aux petites et moyennes entreprises locales pour faciliter la sous-traitance et l'accès aux marchés de la centrale, mise en œuvre de formations adaptées sur les compétences nécessaires et métiers en tension, coordination du soutien logistique (hébergement, restauration, adaptation des voiries d'accès...), et communication sur les différentes actions menées.



➤ Présentation des actions menées par l'ICC à la presse locale
Préfecture de Loir-et-Cher en 2019

3.1 Des retombées économiques majeures pour le territoire

3.2 Un soutien actif dans le champ associatif local

3.3 Des actions d'information régulières au public

3.2 UN SOUTIEN ACTIF DANS LE CHAMP ASSOCIATIF LOCAL

A travers ses partenariats sociaux, environnementaux, sportifs ou culturels, la centrale nucléaire de Saint-Laurent apporte un soutien actif à la vie locale.

3.2.1 ▶ DANS LE DOMAINE DU SOCIAL

Les salariés de la centrale de Saint-Laurent et plus largement d'EDF, apportent depuis de nombreuses années leur soutien au Téléthon via les dons d'heures effectués par les salariés, leur participation financière, ainsi que des animations proposées à l'extérieur du site, abondés par la direction du site.

La centrale apporte son soutien à l'association Handi'Chiens de Vineuil. En 2020, la centrale de Saint-Laurent a soutenu l'association dans l'achat d'Orage, un golden croisé labrador de 2 ans, pour le collège Marie Curie de Saint-Laurent. Il est le premier chien d'accompagnement social accueilli dans un collège public en France.

En 2020, la centrale de Saint-Laurent a invité 15 jeunes de l'Institut médico-éducatif (IME) du Val de Loire à l'événement Circ & Plus organisé par la Halle aux Grains de Blois.



▶ Grâce à la mobilisation des salariés en septembre 2020, la centrale a remis un chèque de contribution du site de 7 143 euros.

3.1 Des retombées économiques majeures pour le territoire

3.2 Un soutien actif dans le champ associatif local

3.3 Des actions d'information régulières au public

3.2.2 ▶ DANS LE DOMAINE DU SPORT

Le groupe EDF s'engage auprès des personnes en situation de handicap et contribue depuis plus de vingt ans à la promotion et la pratique du sport pour tous aux côtés de la Fédération Française Handisport.

La centrale est notamment partenaire du club de handball handisport de Beaugency.



Dans une volonté d'être toujours plus présente sur le territoire, la centrale de Saint-Laurent est partenaire depuis 2018 de l'ADA Blois Basket, évoluant en Pro B.

Depuis juillet 2014, EDF accompagne la Fédération Française de Football comme partenaire majeur des équipes de France, de la coupe de France et de l'ensemble du football amateur. La centrale soutient donc naturellement le football club de Saint-Laurent depuis plusieurs années.

Conformément aux engagements du groupe EDF en matière de partenariats des sports d'eau, la centrale est également partenaire depuis de nombreuses années des clubs de natation de Beaugency et de Saint-Laurent Nouan.

La centrale de Saint-Laurent soutient également le club de triathlon de Saint-Laurent.

3.1 Des retombées économiques majeures pour le territoire

3.2 Un soutien actif dans le champ associatif local

3.3 Des actions d'information régulières au public

3.2.3 ▶ DANS LE DOMAINE DE LA FORMATION

Attirer de nouveaux talents est l'un des enjeux du site pour ses prochaines années. La centrale de Saint-Laurent est partenaire de six établissements de formation : l'école Polytech d'Orléans, l'INSA et le lycée Augustin Thierry de Blois, le lycée Benjamin Franklin d'Orléans, le lycée Jean Lurçat de Fleury-les-Aubrais et l'AFTEC Formation d'Orléans. Ces partenariats ont pour objectif de promouvoir les métiers de l'industrie du nucléaire et de renforcer le recrutement de techniciens et d'ingénieurs en région Centre-Val de Loire.

3.2.4 ▶ DANS LE DOMAINE CULTUREL

En 2020, la centrale a poursuivi son partenariat avec les Estivales de Beaugency.

Dans le cadre d'une convention signée avec la Halle aux Grains de Blois, la centrale a naturellement été partenaire de l'événement Circ & Plus.

Depuis 2018, la centrale de Saint-Laurent est partenaire de l'Économie aux Rendez-vous de l'Histoire organisés chaque année à Blois.

À noter également, que grâce au mécénat de compétences initié par la centrale de Saint-Laurent, le groupe EDF via l'expertise mondialement reconnue de sa filiale CITELUM a réalisé la mise en lumière en juin 2019 du château de Chambord.



3.1 Des retombées économiques majeures pour le territoire

3.2 Un soutien actif dans le champ associatif local

3.3 Des actions d'information régulières au public

3.2.5 ▶ DANS LE DOMAINE AGRICOLE

Depuis plus de 35 ans, près de 2 000 tonnes de CO₂ sont évitées chaque année grâce au partenariat entre la centrale et deux maraîchers de Saint-Laurent. Les eaux tièdes du site chauffent les serres gratuitement, un gain financier considérable pour ces deux producteurs qui seraient contraints de chauffer leurs serres au fioul sans cette convention. Un partenariat gagnant-gagnant permettant de soutenir les producteurs locaux et d'éviter un recours aux énergies fossiles.

En 2020, la convention pour l'utilisation des eaux tièdes de la centrale est renouvelée. Cette signature marque la fin de plusieurs années de travaux menés pour renforcer les tuyauteries et remplacer des vannes sur le circuit d'eaux tièdes.



22 500 m²

de serres dédiées à la culture hors-sol de concombres sont chauffées gratuitement. Elles fournissent plus de 1 000 tonnes de concombres par an, revendues en coopératives et aux grandes surfaces du département



3.1 Des retombées économiques majeures pour le territoire

3.2 Un soutien actif dans le champ associatif local

3.3 Des actions d'information régulières au public

3.3 DES ACTIONS D'INFORMATION RÉGULIÈRES AU PUBLIC

3.3.1 ▶ LA COMMISSION LOCALE D'INFORMATION

La centrale entretient des relations régulières avec la Commission locale d'information (CLI). Cette instance rassemble élus, représentants des autorités publiques, experts en sûreté, représentants des milieux industriels et associations. Elle constitue un lieu d'échanges et de relais de l'information auprès du grand public.

3.3.2 ▶ UNE INFORMATION DU PUBLIC EN TOUTE TRANSPARENCE

La centrale nucléaire de Saint-Laurent informe régulièrement le public de son fonctionnement et de son actualité à travers différents supports.

- L'actualité du site nucléaire de Saint-Laurent est disponible sur le site internet <https://edf.fr/saint-laurent-des-eaux>
- Le fil Twitter [@EDFSaintLaurent](https://twitter.com/EDFSaintLaurent) permet de suivre en temps réel l'actualité du site : 1 826 followers à fin 2020.
- Chaque mois, une lettre d'information, « Actualité & environnement », est envoyée gratuitement et sur abonnement aux autorités, collectivités, entreprises, élus, riverains et médias par courrier papier et e-mailing. Elle reprend les actualités de la centrale ainsi que les résultats de la surveillance de l'environnement. Pour s'abonner, contactez le service communication par mail à com-saint-laurent@edf.fr



- Chaque année, conformément à l'article L. 125-15 et L. 125-16 du Code de l'environnement, la centrale publie un rapport intitulé « Rapport annuel d'information du public relatif aux installations nucléaires de base de Saint-Laurent ». Ce rapport est accessible sur le site internet <https://edf.fr/saint-laurent-des-eaux> ou sur demande par courrier ou par mail à : com-saint-laurent@edf.fr
- La centrale de Saint-Laurent figure dans le guide du routard de la visite d'entreprise répertoriant l'ensemble des entreprises proposant des visites de leur industrie au grand public.



3.1 Des retombées économiques majeures pour le territoire

3.2 Un soutien actif dans le champ associatif local

3.3 Des actions d'information régulières au public

3.3.3 ▶ LE CENTRE D'INFORMATION DU PUBLIC VOUS ACCUEILLE

Le Centre d'information du public (CIP) de la centrale accueille le grand public toute l'année gratuitement sur inscription, pour des visites des installations du site et des ateliers scientifiques.

Durant les vacances scolaires, la centrale propose des animations gratuites aux enfants de 8 à 16 ans afin de leur faire découvrir le monde de la production d'électricité dans un cadre ludique.

En 2020, suite au contexte sanitaire, de nombreuses animations et visites ont été annulées.



3.1 Des retombées économiques majeures pour le territoire

3.2 Un soutien actif dans le champ associatif local

3.3 Des actions d'information régulières au public

3.3.4 ► LES ÉVÈNEMENTS

GRAND PUBLIC

Tout au long de l'année, plusieurs manifestations nationales ou locales sont organisées, durant lesquelles les visiteurs découvrent les métiers et activités de la centrale et sont sensibilisés à la production d'électricité, au développement durable et à la biodiversité. Suite à la crise sanitaire, certains événements ont été annulés.

La Fête de la nature

Chaque année, la centrale de Saint-Laurent participe à la Fête de la nature. Lors de cet événement, le grand public a l'occasion de venir découvrir les mesures environnementales et actions menées en faveur de la biodiversité et de mieux comprendre l'engagement de la centrale en faveur de l'environnement.



Les Journées Européennes du Patrimoine

Des visites guidées gratuites de l'espace découverte sont proposées au grand public pour comprendre le fonctionnement de la centrale et des différents moyens de production d'électricité en France.

Les animations estivales

La centrale a organisé deux animations durant toute la période estivale.

La **Rando Enviro** a emmené le grand public à la découverte de la faune et la flore présentes sur les différentes emprises de la centrale mais aussi les actions menées en faveur de la biodiversité sur 3,5 km autour du site.

L'animation **En selle avec la centrale !** proposait aux cyclistes sur le parcours de la Loire à vélo de répondre à leurs questions sur la centrale et le monde des énergies.



EDF - Centrale nucléaire de Saint-Laurent
CS 60042 - 41220 Saint-Laurent-Nouan, France

Crédits photographiques : Banque d'images EDF - CNPE Saint-Laurent
N°ISSN : 2739-6517 - Droits de reproduction, textes et illustrations réservés

Directeur de publication : Nicolas André

Coordination : Sarah Henault

Réalisation graphique : Enola Création - www.enola-creation.fr - 02 38 76 96 35

Impression : Prévost Offset

Couverture : Les tours aéroréfrigérantes de la centrale de Saint-Laurent © EDF - William Beaucardet



Imprimé sur papier 100% recyclé Lenza green



EDF SA
22-30, avenue de Wagram
75382 PARIS CEDEX 08 – France
Capital de 1 549 961 789 €
552 081 317 R.C.S Paris
www.edf.fr

Direction Parc Nucléaire & Thermique
EDF – Centrale nucléaire de Saint-Laurent
BP 42
41220 Saint-Laurent-Nouan
Twitter : @EDFSaintLaurent
<https://edf.fr/saint-laurent-des-eaux>

www.edf.fr